



CONVENTION FINANCIERE 2024

Ville d'Avignon / Association Bureau des Rencontres Cinématographiques du Sud

ENTRE

La Ville d'Avignon, représentée par son Maire, Cécile HELLE, dûment habilitée par délibération du 27 avril 2024,

D'une part,

ET

L'Association Bureau des Rencontres Cinématographiques du Sud, sise 13 rue Ferruce, 84000 AVIGNON, représentée par son Président, Monsieur René KRAUS,

D'autre part.

Préambule

Parallèlement aux conventions d'objectifs qui sont conclues avec chaque association pour une ou plusieurs années, la Ville d'Avignon a décidé de signer des conventions financières annuelles permettant de redimensionner la dotation en fonction des actions réalisées dans l'année écoulée et des projets prévus pour l'année à venir.

Considérant la convention d'objectifs pluriannuelle qui lie l'association à la Ville approuvée par délibération en date du 27 avril 2024,

Considérant la demande de subvention d'un montant de 7 000€ formulée par l'association et son projet d'activités pour l'année 2024,

En conséquence il est arrêté et convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : COMPTE RENDU FINANCIER

L'association doit transmettre à la Ville d'Avignon le compte rendu financier et le rapport d'activité de l'année précédente (2023).

ARTICLE 2 : MONTANT DE LA SUBVENTION

La Ville d'Avignon accorde une subvention de 7 000€ pour l'année 2024 à l'association, versé dès réception des pièces citées à l'article 1.

ARTICLE 3 : CONVENTION ANNUELLE

La présente convention est valable pour l'année 2024, du 1^{er} janvier au 31 décembre.

ARTICLE 4 : MODIFICATIONS

La présente convention peut être modifiée par avenant, notamment dans l'hypothèse où l'un ou l'autre des partenaires demanderait des prestations ou renoncerait à certaines actions prévues au programme prévisionnel.

ARTICLE 5 : LITIGES

Tout litige pouvant naître de l'application de la présente convention, après échec d'une négociation par voie amiable, relèvera du Tribunal Administratif de Nîmes

Fait à Avignon en 2 exemplaires, le

Pour la Ville d'Avignon,
Le Maire,

Cécile HELLE

Pour l'Association Bureau des
Rencontres Cinématographiques du Sud,
Le Président,
René KRAUS